

Communiqué de presse – le 23 novembre 2020
Ivry-sur-Seine

Trophées de l'Innovation E.Leclerc 2020 :

Découvrez les 3 lauréats parmi près de 200 candidatures reçues

Pour la 3^{ème} année consécutive, Les Trophées de l'Innovation E.Leclerc ont souhaité récompenser les startups qui font bouger le commerce. Compte-tenu du contexte sanitaire, la finale, prévue le 2 novembre, s'est déroulée pour la première fois en version digitale. 3 prix ont été décernés par le jury, présidé par Michel-Édouard Leclerc. Les lauréats ont chacun remporté un chèque d'un montant de 15 000 euros pour développer leur projet, une campagne de publicité digitale qui valorisera leurs innovations et un accompagnement du Lab Innovation¹ E.Leclerc pour tester et faire connaître leur solution au sein de l'enseigne.

Cette année, près de 200 candidatures, venues de toute la France, ont été reçues à la suite de l'appel à candidatures lancé le 2 juin dernier. 9 finalistes ont été retenus pour présenter leur projet devant un jury d'experts composé de Martine Fuxa, Rédactrice en chef de E-commerce Magazine et Relation Client Magazine, Vincent Ducrey, CEO et co-fondateur du Hub Institute et président de la Conférence HUBFORUM, Thomas Benaïm, co-directeur du Village by CA, **Claire Thomas**, Adhérente² E.Leclerc et membre du Lab innovation E.Leclerc, **Fabrice Hersent**, Adhérent E.Leclerc et président de la Scamark³, **Guillaume Roman**, Adhérent E.Leclerc à Valreas et membre de la Commission Communication, Ce jury était animé par Anicet Mbida, journaliste spécialisé dans l'innovation.

3 innovations récompensées

Les trois lauréats se sont démarqués par la solidité de leur projet, leur originalité mais aussi par leur capacité à créer un impact positif sur le secteur du commerce.

- **Le Trophée « Innovation Expérientielle » a été décerné Pickme**

Le prix de la catégorie « **Innovation Expérientielle** » vise à récompenser une initiative qui propose une meilleure/nouvelle expérience de consommation.



Dans un contexte de réduction des interactions sociales et d'accroissement des problématiques d'isolement, **Pickme** propose un nouveau mode de livraison **qui permet de réceptionner son colis, en faisant de ses voisins les nouveaux points relais de proximité**. Ces derniers bénéficient d'un complément de revenu grâce à un système de rémunération. Cette solution offre au client des horaires étendus et permet de créer du lien social. Pour le commerçant/transporteur, il améliore ainsi son taux de livraison à la première tentative. Le jury a également apprécié les vertus de ce système pour la protection environnementale : en évitant les livraisons ratées, les émissions de CO2 liées au transport de colis baissent.

¹ Le Lab est l'équipe dédiée à l'innovation au sein du Mouvement E.Leclerc. Son rôle est de soutenir la dynamique d'innovation et d'accélérer la conduite de projets innovants.

² Un adhérent est un propriétaire de magasin E.Leclerc

³ La Scamark est une société du Mouvement E.Leclerc qui a pour missions de développer et de commercialiser les Marques de Distributeur (MDD) de l'enseigne E.Leclerc, sur 4 grandes familles de produits : épicerie, liquides, produits frais et droguerie-parfumerie-hygiène (DPH).

Les finalistes dans cette catégorie :

Joko est une application mobile qui permet à ses 500 000 utilisateurs en France de transformer leur carte bancaire en carte de fidélité universelle. Nouvel acteur en forte croissance de la fintech, Joko a pour cœur de cible les 18-35 ans, moins friands des programmes de fidélité traditionnels. Les utilisateurs cumulent automatiquement des points lors de chaque achat opéré via leur carte bancaire auprès de leurs enseignes préférées. Pour les enseignes, Joko opère comme un nouveau levier d'acquisition et de fidélisation. Concrètement, le distributeur peut proposer une offre commerciale pérenne ou événementielle sur l'application et définit la cible client, le niveau de générosité de l'offre et les conditions d'accès.

FACIL'iti est une solution d'accessibilité numérique qui couvre 12 types de handicaps en adaptant l'affichage d'un site web, sans besoin de le refondre, pour un public ayant un trouble visuel, moteur ou cognitif (dyslexie, malvoyance, maladie de Parkinson, etc...)

Concrètement, l'équipe technique de FACIL'iti effectue l'adaptation sur mesure du site internet ou intranet de son partenaire afin qu'il s'adapte automatiquement et devienne ainsi plus accessible pour les internautes.

Pour l'utilisateur, le service est gratuit. Il clique sur le logo FACIL'iti présent sur le site, choisit les adaptations selon ses besoins et le site s'adapte instantanément pour répondre à sa problématique.

- **Le Trophée « Innovation Responsable » a été décerné à Lizee**

Le prix de la catégorie « **Innovation Responsable** » récompense une initiative porteuse de sens qui vise à réduire l'impact du commerce sur l'environnement.

La volonté de réduire l'impact environnemental s'accompagne du développement des services de location. Que ce soit de la location de matériel entre particuliers ou l'utilisation de services de mobilité partagée dans le domaine des transports, les Français sont de plus en plus adeptes de ces solutions. **Lizee** s'inscrit dans cette démarche en développant une solution logicielle et logistique en marque blanche permettant aux distributeurs de tester le modèle de location de produits avec un investissement très raisonnable. Concrètement, Lizee fournit l'ensemble des briques nécessaires au lancement d'une offre de location :

- Partage de son expertise avec la marque pour l'accompagner dans la définition de son offre (produits, prix, parcours client...);
- Création et gestion d'un site web dédié en marque blanche hors de l'écosystème IT de la marque ;
- Gestion complète de la logistique : stockage, retours et remise à neuf des produits proposés par la marque ;
- Le SaaS⁴ permet de gérer l'ensemble des flux e-commerce et logistiques ainsi que les spécificités relatives au business business model de location.



Les finalistes dans cette catégorie :

THE BOX by Living Packets est le 1^{er} emballage e-commerce connecté et réutilisable, pensé autour de l'économie circulaire et de "l'emballage en tant que service". Grâce à THE BOX, l'enseigne gagne en sécurisation de transport, traçabilité, réduction des emballages jetables et nouveaux services. Pour le client, sa livraison est sécurisée, ses retours facilités, et gagne des récompenses s'il rapporte THE BOX dans les magasins partenaires pour sa remise en circulation.

⁴ Le SaaS (software as a service) ou logiciel en tant que service, est un modèle d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur.

Upcycle développe un système de compostage micro-industriel de 2e génération, dont les machines sont fabriquées en France, qui permet de transformer sur site les déchets organiques (de 180kg à 2,5 tonnes par semaine) en un compost normé (NF U44-051). Il peut être alimenté tous les jours et un compost "frais" est obtenu en 14 jours pouvant nourrir les sols des maraîchers et agriculteurs partenaires et être ensaché afin d'être revendu en magasin.

- **Le Trophée « Innovation Métier » a été décerné Exotec**

Le prix de la catégorie « **Innovation Métier** » récompense des projets qui ont vocation à faciliter et transformer le métier de commerçant.

The logo for EXOTEC, featuring the word "EXOTEC" in a bold, teal, sans-serif font.

Exotec développe des systèmes de préparation de commandes basés sur des flottes de robots évoluant dans les trois dimensions, le Skypod. Elle présente ici son nouveau robot : le Skypicker. Le Skypicker est un module de picking automatique complémentaire au Skypod. Il vient en addition des stations manuelles, et le système synchronise le robot avec les opérateurs afin de tirer le meilleur parti de cette collaboration. Conçu pour atteindre des cadences de 600 picks/h, le Skypicker compte parmi les robots de prélèvement e-commerce les plus rapides du marché.

Les finalistes dans cette catégorie :

UNiFAi est une Intelligence Artificielle spécialisée dans les travaux de nettoyage, unification et d'enrichissement de données produits pour les enseignes de distributions et acteurs du e-commerce. UNiFAi livre ainsi des bases de données exploitables et enrichies de manière fiable sans action chronophage et manuelle de la part d'équipes métiers ou techniques. Les usages sont variés : nettoyage, enrichissement et catégorisation des fiches produits, la réconciliation de référentiels entre canaux ou entités, l'identification et le chaînage de produits substituables.

PlayPlay est une plateforme de création vidéo en ligne ultra-simplifiée, permettant notamment aux équipes magasins de créer de belles vidéos en quelques minutes - en moyenne 15 minutes suffisent pour réaliser une vidéo d'une minute - qui peuvent être utilisées pour le marketing, la communication interne, le recrutement ou encore les écrans en magasin.

L'innovation, au cœur du développement de E.Leclerc

L'histoire de E.Leclerc démarre en bouleversant le modèle de distribution pour proposer des produits de consommation courante au meilleur prix. Depuis sa création en 1949, le combat du Mouvement s'appuie sur une mission : rendre accessible au plus grand nombre les biens de consommation; une promesse autant qu'un engagement qui anime les adhérents E.Leclerc, chefs d'entreprise indépendants toujours en quête de nouvelles idées pour faciliter le quotidien de leurs clients et permettre une consommation plus responsable.

Lancement des sacs de caisse réutilisables dès 1996 (vingt ans après, un décret interdisant enfin les sacs en plastique à usage unique dans l'ensemble des enseignes françaises), accès au service consommateur pour les sourds et malentendants depuis 2013, développement du Drive dont l'enseigne est leader et invention du "drive piéton" en 2017 qui se matérialise aujourd'hui dans l'enseigne avec le concept de E.Leclerc Relais, suppression de tous les sacs plastique en sortie de caisse pour les remplacer par des sacs en toile de jute réutilisables en 2020: toutes ces innovations qui actent de nouveaux tournants dans la consommation des Français sont d'abord portées par E.Leclerc.

L'innovation E.Leclerc ne vise pas le spectaculaire ou le gadget high-tech. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc travaillent au quotidien en partenariat avec des entreprises innovantes qui leur

proposent des solutions adaptées à leurs besoins et à ceux des consommateurs. Les Trophées de l'Innovation E.Leclerc ont vocation à soutenir les acteurs du commerce de demain tout en permettant à l'enseigne d'enrichir son écosystème entrepreneurial et de faciliter l'émergence de nouveaux projets.

A propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 721 magasins et 536 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros (hors carburant) en 2019. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 21,6 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com